

Procès-Verbal

Conseil Municipal de Saint-Antonin du Var

Séance du mercredi 20 janvier 2021

Membres en exercice : 15

Date de convocation : 14/01/2021

Membres présents : 14

Membres votants : 14

Présents : Serge BALDECCHI, Antoine d'INGUIMBERT, Christian GIRAUD, Tony MARCO, Catherine AUCLIN, Justine BARBERO, Sylvie BATAIS, Jean-Jacques BOYZON, Claude CARINI, Marie DE PASQUALE Franck HOYEZ, Priscillia LACOUR Charlotte MUGUET Christophe VALETTE.

Absents/excusés :, Olivia DERACHE.

Secrétaire : Justine BARBERO.

* * * * *

Délibération adoptée à l'unanimité

Délibération adoptée par :

- Voix « pour » :
- Voix « contre » :
- Abstention(s) :

Le Maire ouvre la séance du Conseil à 17h05.

Il rappelle l'ordre du jour du Conseil municipal de ce jour :

- Transfert des excédents du budget Eau-Assainissement à la Communauté d'Agglomération DPVa – rectification
- Décision modificative n°4 au budget général 2020
- Tarif de stationnement des commerçants / artisans / producteurs sur le parking du square Jean Fustier en dehors du marché du mercredi matin.

Il explique que le dernier point ne sera pas examiné ce jour dans la mesure où cela mérite une réflexion accrue sur l'occupation du square. Il sera ouvert à délibération lors d'une prochaine séance.

Après vérification du quorum, M. le Maire propose à Mme Justine BARBERO d'être secrétaire de séance, ce qu'elle accepte.

M. le Maire fait lecture du procès-verbal de la séance du 15 décembre 2020, et demande aux membres du Conseil leurs éventuelles remarques ou modifications. Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Ces formalités accomplies, M. le Maire expose à l'Assemblée les points suivants inscrits à l'ordre du jour.

EXTRAITS DES DELIBERATIONS

N° 2021-01 : Transfert des excédents du budget Eau-Assainissement à la Communauté d'Agglomération DPVa - rectification

Le Maire explique au Conseil que cette délibération rectifie partiellement la délibération 2020-32 du 2 novembre 2020 : « Transfert des excédents du budget Eau-Assainissement à la Communauté d'Agglomération DPVa ».

Le Maire rappelle que par délibération n°2020-03 en date du 04 mars 2020, le Conseil Municipal a pris

acte de la présentation du Compte Administratif Eau-Assainissement 2019 dont les résultats sont rappelés ci-dessous (restes à réaliser exclus) :

Section exploitation : Excédent de 167.349,05 €
Section Investissement : Déficit de 179 517,14 €

Soit un résultat cumulé déficitaire de 12 168,09 €

Le Maire explique au Conseil Municipal que ces résultats doivent être repris dans le budget général de la Commune 2020 dans un premier temps et qu'il convient par la suite de décider si ces résultats sont maintenus en l'état dans le budget Général ou s'ils sont transférés en tout ou partie à la Communauté d'Agglomération DPVa qui exerce depuis le premier janvier 2020 les compétences Eau et Assainissement.

Le Conseil Municipal de St-Antonin du Var, ouï l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré,

DECIDE de reporter les résultats du compte administratif 2019 Eau-Assainissement au budget général de la Commune 2020 tels que présentés en exposé ;

DECIDE de transférer l'intégralité de ces résultats à la Communauté d'Agglomération DPVa ;

DIT qu'une décision modificative sera établie à l'issue afin de mettre en œuvre ces décisions ;

N° 2021-02 : Décision modificative n°4 au budget général 2020
--

Le Maire rappelle que par délibérations n°2020-32 en date du 2 novembre 2020 et n°2021-01 en date du 20 janvier 2021, le Conseil Municipal a décidé de reporter les résultats du compte administratif Eau-Assainissement 2019 au budget général et de les transférer intégralement vers la Communauté d'Agglomération DPVa ;

Rappel des résultats Eau-Assainissement 2019 (restes à réaliser exclus) :

- Section exploitation : Excédent de 167.349,05 €
- Section Investissement : Déficit de 179 517,14 €

Ces résultats ont été partiellement intégrés au compte 001 en dépenses pour le déficit en Investissement pour un montant de 92 299,91 € par le biais d'une décision modificative n°2 votée par délibération n°2020-33 en date du 2 novembre 2020. Le transfert de ces résultats ont été effectués partiellement par l'émission d'un titre de recette au compte 1068 en Investissement.

Compte tenu de la délibération n°2021-01 en date du 20 janvier 2021 rectifiant le déficit d'investissement, il convient donc d'approuver la décision modificative qui en découle et qui se présente ainsi afin d'ajuster le résultat d'investissement intégré et le transfert de résultat :

SECTION INVESTISSEMENT					
Dépenses			Recettes		
Art.	N° Opération : Objet	Montant	Art.	N° Opération : Objet	Montant
001	Solde d'exéc° reporté	+87 217,93	1068	Excédents capitalis.	+87 217,93
Total dépenses Investiss.		+87 217,93	Total recettes Investiss.		+87 217,93

Le Conseil Municipal de St-Antonin du Var, ouï l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré,

APPROUVE les mouvements de crédits présentés en exposé ;

COMMUNICATIONS DU MAIRE

Vaccination COVID-19 :

Le Maire explique à l'Assemblée que les inscriptions sur Doctolib pour la vaccination contre la COVID-19 sont actuellement bloquées. Certaines personnes se sont inscrites dans d'autres départements.

Mmes Olivia DERACHE, Adjointe, et Christiane DELACHAMBRE travaillent activement sur ce dossier en liaison avec la Dracénie Provence Verdon agglomération (DPVa).

M. le Maire informe le Conseil que suite à la réunion de ce jour avec la direction transport de la DPVa, la gestion des personnes à mobilité réduite par le biais du transport à la demande ne semble pas être une solution envisageable compte tenu des règles sanitaires strictes.

Les Elus restent mobilisés sur ce dossier.

QUESTIONS DIVERSES

Antoine d'INGUIMBERT :

- Suite aux interventions de MM. CASTEX et BLANQUER, jeudi dernier, un nouveau protocole a été appliqué à la cantine. Compte tenu de ce qui avait déjà été mis en place, ce dernier n'a nécessité que peu d'ajustements.

Justine BARBERO :

- Le nouveau protocole est aussi appliqué pour les activités périscolaires du mercredi (distanciation, sport en extérieur...).

Catherine AUCLIN :

- La Commission consultations-participations se réunira la semaine prochaine pour étudier les retours de 15 personnes qui se sont exprimées dans le cadre de la consultation sur l'implantation de Points d'Apport Volontaire (PVA).

* * *

Levée de la séance à 17h21